

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 13 Juin 2017

Convoqués le 30/05/2017

Affiché le 19/06/2017

Le treize juin deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Dorée, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LEMAITRE.

Présents : M. Patrick LEMAITRE, Maire.

Mrs Guy COCOGNE et Bernard LÉVÊQUE, Adjoint.

Mmes et Mrs : Christophe MARCHAND, Céline GESLIN, Marie-Thérèse CHEMIN, Jacques LEMONNIER, Régis BOITTIN, Conseillers Municipaux.

Elaine PERRIGOT donne pouvoir à Patrick LEMAITRE.

Aline RONCERAY a donné pouvoir à Céline GESLIN.

Formant la majorité des membres en exercice, conformément aux termes de l'article L.211-11 du code des Communes.

Absents et excusés : M. Gérard BOITTIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LEVEQUE.

Aucune observation n'est présentée et le compte-rendu de la dernière séance est signé par tous les membres présents.

2017-06-01 – Subvention aux Associations pour 2017

Le Maire informe le Conseil Municipal des différentes demandes de subvention reçues à ce jour en mairie et qui ont été examinées en commission «finances », le 26 avril dernier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention, pour l'exercice 2017, aux organismes suivants :

Association	2017
Association sportive La Dorée	Dossier reçu ce jour – vote au prochain CM
Amicale des loisirs La Dorée	330,00 €
Société de chasse La Dorée	165,00 €
Comité des fêtes La Dorée	1 500,00 €
AFN La Dorée	55,00 €
Société de pêche Fougerolles	44,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Fougerolles	40,00 €
UDAF Laval	50,00 €
CAUE LAVAL	45,73 €
Téléthon AFM	50,00 €
Lycée JB Le Taillendier	15,00 €
Confrérie St Bertherin-la- Tannière	33,00 €
Epi du Bocage Gorrion	116,50 €
TOTAL	2 444,23 €

Le conseil municipal,

*charge le Maire ou son représentant d'émettre les mandats correspondants, sous réserve que lesdites associations fournissent tous les documents nécessaires au versement de ces aides (rib, n° siret...) et qu'elles se soient acquittées de toutes les factures communales à la date du vote des subventions.

Adopté à l'unanimité.

2017-06-02-Frais de fonctionnement RPI Fougerolles du Plessis/La Dorée pour 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Compte tenu du nombre d'élèves de la Dorée fréquentant l'école publique maternelle et primaire de Fougerolles-du-Plessis au 01/01/2017 (RPI),
Compte tenu du RPI qui existe entre les deux communes,
Vu la délibération du conseil municipal de Fougerolles du Plessis, en date du 16 mars 2017, fixant le tarif des frais de fonctionnement,

*ACCEPTÉ de participer aux frais de fonctionnement et fournitures scolaires pour les 5 enfants scolarisés à l'école publique de Fougerolles du Plessis :

Elèves de l'école publique (frais fonctionnement)	1 328,25 € (05 x 265,65 €)
Fournitures scolaires	220,00 € (05 x 44,00 €)
Contrat ville EPSL (école publique)	55,00 € (05 x 11 €)
TOTAL	1 603,25 €

*AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le mandat correspondant.

Adopté à l'unanimité.